Lutte contre la pauvreté : à la demande des citoyens, le CESE se saisit de la question de la situation des personnes sans domicile fixe

Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

PUBLIÉ LE 16/10/2018

Alors que s'ouvre, ce 17 octobre, la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, aujourd'hui en France, 143 000 personnes vivent sans domicile fixe (chiffres INSEE). Cette situation alarmante préoccupe de très nombreux citoyens qui se mobilisent pour leur venir en aide.
Attentif aux engagements de la société civile, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a identifié ces derniers mois **plusieurs pétitions, réunissant plus de 700 000 signataires au total, invitant les pouvoirs publics à agir** sur ce sujet.
Face à cette interpellation citoyenne, le CESE a décidé de se saisir de cette question. La commission temporaire « Grande Pauvreté », présidée par Martine Vignau, présentera ainsi, le 11 décembre prochain, un projet d'avis sur « La situation des personnes sans domicile fixe », rapporté par Marie-Hélène Boidin-Dubrule et Stéphane Junique.

La lutte contre la pauvreté : un engagement majeur du CESE

Chambre de la société civile organisée, **le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a fait de la lutte contre la pauvreté un de ses engagements prioritaires depuis très longtemps**. De nombreuses préconisations formulées par le CESE ces deux dernières années ont notamment inspiré le plan stratégique de prévention et de lutte contre la pauvreté, présenté par le Président de la République au mois de septembre.
Au cours de résolutions ou avis successifs, le CESE s'est notamment mobilisé pour « prévenir la vulnérabilité des jeunes et favoriser leur insertion » , face au fléau de la pauvreté qui touche 19,1% des moins de 18 ans. Le Conseil avait également voté, le 25 avril 2017, un avis sur le « Revenu minimum social garanti », qui préconisait d'ouvrir le RMSG dès l'âge de 18 ans aux jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation qui ne bénéficient d'aucun soutien de leurs parents, qui contractualiseront avec un dispositif d'insertion vers et dans l'emploi.

La Commission temporaire « Grande Pauvreté » du CESE, présidée par Martine VIGNAU (Groupe UNSA), se prononcera sur deux sujets majeurs prochainement :
« La situation des personnes sans domicile fixe » (le 11 décembre 2018) et « Lutter contre la grande pauvreté », qui seront rapportés par Marie-Hélène BOIDIN-DUBRULE (Groupe des Entreprises) et Stéphane JUNIQUE (Groupe de la Mutualité).

Contact presse :
Godefroy Daubin
06 67 98 27 32
godefroy.daubin@plead.fr

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026